



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

La Poste : paiement des pensions

Question écrite n° 50292

Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des retraites des PTT. En effet, il s'avérerait que le bulletin mensuel des pensions ne serait plus adressé aux retraités. Seul un décompte annuel leur serait communiqué en début d'année. Trois régions sont actuellement touchées : la Bretagne, la Picardie et le Languedoc-Roussillon. Le reste de l'Hexagone devrait bientôt s'aligner sur cette mesure. Or, les retraités veulent continuer de connaître mensuellement les éléments de base leur permettant de calculer le montant de leur pension et de suivre leur évolution en termes de pouvoir d'achat. En conséquence, il lui demande donc d'entreprendre toutes les démarches susceptibles de maintenir l'envoi du bulletin mensuel des pensions, tel qu'il existe à ce jour et auquel les retraités sont très attachés.

Données clés

Auteur : [M. Dray Julien](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50292

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1737